

**M. Graffey:** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. Ainsi que chaque député de la Chambre des communes, monsieur l'Orateur, j'espère sincèrement que, cet après-midi, l'honorable ministre obtiendra du succès dans ses négociations. Mais, étant donné la déclaration qu'il a faite, hier soir, à l'effet qu'il ne tolérera pas une autre grève aux Postes et que, dans la province de Québec, à l'heure actuelle nous avons une grève, a-t-il un projet de loi préparé pour cet après-midi, s'il n'obtient pas de succès à régler la situation qui existe présentement au Québec?

**M. Lamontagne:** Monsieur l'Orateur, je dirai à l'honorable député de l'opposition que nous allons prendre les responsabilités qui s'imposent si par hasard, cet après-midi, nos négociations n'arrivent pas à un aboutissement favorable. Je lui recommanderais de rester à la Chambre jusqu'à 5 heures pour savoir ce qui va arriver.

\* \* \*

[Traduction]

### L'AGRICULTURE

#### LE FINANCEMENT DE LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

**M. Jack Murta (Lisgar):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. Peut-il dire à la Chambre si le gouvernement envisage d'apporter des changements substantiels à la Société du crédit agricole au cours des prochains mois.

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, je me suis entretenu avec le président de la Société du crédit agricole. Ainsi que je l'ai déclaré hier, nous avons évoqué la possibilité de remettre au secteur privé la gestion des programmes qui relèvent présentement du gouvernement. Nous envisageons différentes façons d'y parvenir. Je leur ai demandé de me présenter une liste de différentes façons permettant de financer la Société du crédit agricole autrement que par le biais des deniers publics. Nous espérons recueillir ainsi un certain nombre d'idées à ce sujet.

La Société du crédit agricole resterait néanmoins placée sous l'autorité du gouvernement canadien. Nous estimons cependant que l'on pourrait accomplir un meilleur travail en trouvant des sources de financement autres que celles de l'état du moins pour certaines d'entre elles et que nous pourrions même ainsi fournir un meilleur service aux agriculteurs que ce n'est présentement le cas.

**M. Murta:** Monsieur l'Orateur, c'est exactement ce que je pensais que le ministre allait dire. A propos de cette remise au secteur privé de la Société du crédit agricole qui semble devoir se produire, le ministre prévoit-il que cette dernière collaborera encore davantage avec les banques à charte et les sociétés de crédit au Canada au niveau du montant total de capitaux qui seront prêtés aux agriculteurs? Est-ce que d'autre part la participation financière de l'état à la Société du crédit agricole sera réduite par rapport à son niveau actuel?

**M. Whelan:** Monsieur l'Orateur, je suis sûr que le député est au courant de la prochaine coupure de 23 millions de dollars qui sera effectuée au chapitre des fonds versés à la Société du crédit agricole au cours de la prochaine année financière. Les demandes de crédit agricole sont encore plus nombreuses que mes conseillers ne s'y attendaient. Il semble que beaucoup de gens ont une grande confiance dans le ministre de l'Agriculture

et dans le gouvernement et qu'ils désirent continuer à œuvrer dans le domaine de l'agriculture en procédant à des emprunts, en faisant l'acquisition de nouvelles terres, et ainsi de suite. Le nombre de demandes dépasse considérablement nos prévisions. Nous sommes en train de nous trouver à court d'argent en ce moment à cause de cette confiance que traduit le désir d'un grand nombre de gens de se lancer aujourd'hui dans l'agriculture.

\* \* \*

### LES FINANCES

#### L'ABROGATION DE LA LOI SUR LE TRANSFERT DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DES ENTREPRISES—LA CONSULTATION AVEC LES PROVINCES

**M. Peter C. Bawden (Calgary-Sud):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. En septembre dernier, le président du Conseil du Trésor a annoncé l'abrogation de la loi sur le transfert de l'impôt sur le revenu des entreprises d'utilité publique. Étant donné que ce geste est nettement discriminatoire et touchera des milliers de consommateurs, particulièrement en Alberta et dans les autres provinces, Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, le Québec et l'Ontario, le ministre pourrait-il dire s'il y a eu consultation avec les gouvernements provinciaux avant que la décision ne fût prise et peut-il nous dire également s'il est disposé à revoir la question?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, chaque fois que nous devons comprimer des dépenses, il est évident que certains programmes sont touchés. Je suis heureux de voir que l'opposition se rend enfin compte qu'il n'est pas facile de trouver des domaines dans lesquels nous pouvons effectuer des coupures budgétaires.

Pour répondre à sa question, je rencontrerai mes collègues provinciaux à la fin du mois, à l'occasion d'une réunion des ministres des Finances. Certains d'entre eux m'ont déjà averti qu'ils voulaient discuter de la question et nous sommes tout disposés à le faire. Bien entendu, ils doivent se rendre compte qu'il nous faudra trouver cet argent, car les paiements de transfert aux provinces sont très importants. On ne pourra exonérer aucune région des coupures qui seront décidées.

**M. Bawden:** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre de l'Industrie et du Commerce. Si le ministre est au courant que le gouvernement se propose d'abroger cette loi, peut-il dire s'il sait ce qu'a dit l'ancien ministre des Finances (M. Sharp) lorsque cette mesure a été adoptée, à savoir que le but de cette loi était de dissuader les provinces de nationaliser leurs services, étant donné les inconvénients inhérents à des services d'utilité publique sous contrôle privé, si on les compare aux sociétés d'utilité publique relevant de l'État.

● (1142)

Le ministre croit-il que les arguments présentés par le gouvernement lors de l'adoption du bill ne sont plus valables et pourrait-il nous dire s'il craint que cette mesure n'entraîne éventuellement l'élimination des services privés d'utilité publique.

**L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, je connais bien les arguments que l'on a présentés alors et ceux que l'on fait valoir maintenant. J'en ai parlé à mes collègues de cabinet et au ministre des